

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 50

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

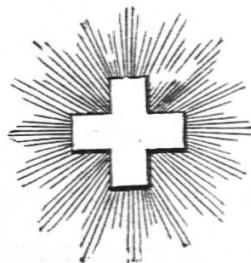
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N° 50



LAUSANNE

11 Décembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *A nos lecteurs et à nos lectrices. — A propos d'une circulaire. — Etrennes de l'« Educateur. » — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Genève. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons pour les trois degrés : La lettre. (Vocabulaire. Elocution. Ecriture. Dessin. Géographie. Récitation. Orthographe. Rédaction. Comptabilité). — Géographie locale. — Cours complémentaires.*

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

La cinquante et unième année de l'Éducateur a été, comme bien l'on pense, assez mouvementée. Nous avons vécu des heures troublées et difficiles. Notre correspondant parisien, retenu depuis seize mois comme otage dans la Lorraine annexée, n'a pu encore reprendre ses « Lettres de France ». Il en est de même de notre collaborateur M. Pidoux, le traducteur de W. James. M. Pidoux a dû fuir devant l'invasion, en août 1914 ; depuis, il est rentré à son poste, mais, obligé d'aller au plus pressé, c'est-à-dire de s'occuper des œuvres de protection de l'école et de l'église, il n'a pas été en mesure jusqu'ici de nous envoyer une de ses intéressantes correspondances. Nous avons été également privé des « Revues » de notre chroniqueur allemand, mobilisé en Suisse pendant de longs mois.

Nous avons cherché, tant bien que mal, à combler ces lacunes et fait tous nos efforts pour que le journal ne souffre pas trop de l'absence de nos dévoués collaborateurs. Malgré les difficultés de l'heure présente, le journal a paru, sans interruption, chaque samedi.

Et l'école, qu'est-elle devenue pendant la période critique que nous traversons ? Sans doute, nous subissons le contre-coup de la tourmente qui gronde à nos côtés ; mais, à tout prendre, l'école suisse, ce bastion national, n'a pas été profondément atteinte par le grand conflit. La

guerre nous a fait constater les points faibles de notre organisation scolaire et montré ce qui mérite d'être amélioré à l'avenir. Ce que l'on doit dire bien haut, c'est que partout l'instituteur-patriote a fait son devoir, soit dans sa classe, soit à la frontière comme soldat-citoyen. L'éducateur, digne de ce nom, a toujours enseigné le devoir, le devoir simple, le devoir tout court sans subterfuge, sans arrière-pensée et sans sophisme. La vie n'est pas une théorie, elle est une démonstration pratique, un acte, souvent pénible, mais nécessaire.

Est-il utile, une fois de plus, d'esquisser notre futur programme ? Dans la Partie générale, les lecteurs seront renseignés, comme par le passé, sur le mouvement actuel des idées pédagogiques, sur les questions d'éducation nationale, telles que les événements actuels les font envisager. Nous traiterons ces graves sujets avec la prudence qui s'impose à faire intervenir l'actualité dans nos discussions. Il est bien évident, toutefois, que l'école ne saurait s'isoler du peuple, pas plus que se faire une vie propre, indépendante de la nation. Les tragiques événements que nous vivons font irruption jusque dans la salle d'école. On ne conçoit pas l'éducateur pour qui la guerre n'existerait pas et qui vivrait de la même vie qu'autrefois.

Et les maîtres, mobilisés ou non, ne seront pas seuls à la brèche. Dans cette œuvre de protection de l'école et de l'enfant, la tâche de l'institutrice apparaît aujourd'hui dans toute sa grandeur : tâche de dévouement, d'entr'aide et de charité militante.

Chacun comprendra que, dans ces temps troublés, les intérêts du personnel enseignant passent quelque peu à l'arrière-plan, mais ces problèmes d'ordre corporatif n'en sont point oubliés pour cela; ils ne sont qu'ajournés. D'autres questions, d'ailleurs, plus impérieuses et plus urgentes ont surgi, suscitées par la situation actuelle. Elles exigent de promptes solutions et la collaboration de tous.

Quant à la Partie pratique, elle s'appliquera à faciliter la tâche du maître en mettant à sa disposition des leçons, des modèles, des exercices, des renseignements dont il a besoin pour la préparation de sa classe. De nombreux collègues nous ayant dit tirer un excellent parti des « leçons pour les trois degrés », comprenant le groupement de toutes les matières

d'enseignement autour d'un sujet choisi comme centre d'intérêt, nous poursuivrons et développerons la série de ces travaux scolaires.

Au moment où les questions économiques prennent, pour notre peuple, une importance considérable et où l'augmentation continue du coût de la vie devient pour beaucoup un problème angoissant, nous chercherons à introduire dans nos classes quelques notions d'enseignement ménager (questions d'alimentation ; production, achat et conservation des aliments; budgets domestiques; prix de revient des repas, etc., etc.).

Nous ne pourrons pas non plus nous désintéresser complètement des événements militaires et politiques d'importance capitale qui se déroulent presque quotidiennement sous nos yeux. Tout en tenant compte, cette année comme par le passé, des programmes officiels et de l'habituelle instruction que nous devons à nos élèves, nous ne ferons pas cependant dans nos leçons abstraction complète des temps tragiques que nous traversons. C'est pour cela qu'une place importante de l'*Educateur* sera réservée à l'actualité ; l'enseignement civique, la culture du patriotisme, l'éducation nationale des futurs citoyens seront aussi au premier plan de nos préoccupations.

Ainsi, c'est de l'école que s'élèvera la parole qui soutient, celle qui réconforte, la parole saine et virile qui inspire le respect de nos institutions, de notre armée, de nos magistrats, « qui conserve à la foi patriotique sa force et sa sérénité ». Le journal continuera à prêcher la concorde, l'effort et l'union des volontés en une seule, la communion de nos cœurs en un même sentiment. L'instituteur-patriote doit vouloir plus encore que de protéger son pays contre le danger d'invasion ; il doit rechercher par tous les moyens à sa disposition la santé morale et la force de notre peuple.

Nous nous remettons en route pour la nouvelle année avec cet espoir au cœur et en disant à chacun, malgré les heures sombres et perplexes que nous passons : confiance, fidélité et courage.

Rédaction de l'Educateur.

A PROPOS D'UNE CIRCULAIRE

L'Educateur vient de reproduire une circulaire, par laquelle M. le Chef du Département de l'Instruction publique demande aux membres du corps enseignant neuchâtelois :

1^o Quels sont les quinze chants populaires, patriotiques ou autres, qu'ils choisirraient pour en former un petit recueil, dont l'étude serait imposée à toutes les écoles primaires et secondaires de la Suisse romande ?

2^o Quel est celui des chants suisses qui devrait être considéré comme chant national ?

Les réponses à la première question seront probablement très diverses. Sans doute, certains chants patriotiques s'imposent et seront inscrits par tous, mais, pour le surplus, il est à craindre que le grand nombre de chœurs proposés rende le choix difficile.

Quant à la seconde question, déjà souvent discutée, mais jamais résolue d'une façon définitive, elle a gardé tout son intérêt.

La Rédaction de *l'Éducateur*, croyant savoir que la même enquête s'étendra à d'autres cantons romands, a pensé qu'une discussion sur ce sujet pourrait être ouverte utilement dans les colonnes de notre journal, et a chargé M. E. Bovay, instituteur, de la diriger.

Nous invitons donc nos lecteurs à adresser au soussigné, *avant le 31 décembre courant*, les listes de chants et tous les renseignements destinés à motiver le choix de certains d'entre eux. (Valeur de la musique ou du texte, origine de l'œuvre, sa popularité dans certaines contrées, etc. — Pour les chœurs dont il existe plusieurs versions, laquelle est préférée? — Ces chants seraient-ils à deux ou à trois voix ? etc.)

E. BOVAY,

Chemin Vinet, N° 5, Lausanne.

ÉTRENNES DE L' « ÉDUCATEUR ».

Continuant une tradition, bien accueillie jusqu'ici, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Wagner. Le génie de la montagne* : Contes pour la jeunesse. Volume cartonné, avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

2. *Langsted. Marc, le petit Savoyard* : Récit pour la jeunesse. Traduit du danois. 7 illustrations. Cartonné, dos rouge. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

3. *Moser. Aventures du baron de Grac*. Cartonné. 5 gravures en couleurs. Valeur fr. 0,75,

Fr. 0,40

Ces 3 volumes feront le charme des garçonnets et des fillettes.

4. *Rod Edouard. Luisita* : De la collection des « Nouvelles vaudoises ». Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature. Valeur fr. 1,50,

Fr. 0,75

5. *Rosset Virgile. Anne Sentéri* : Roman de mœurs romandes, du distingué juge fédéral jurassien. Volume de 274 pages. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

6. *Persky Serge. Les maîtres du Roman russe contemporain* (Tolstoï, Tchekof, Gorki, Kouprine, etc.). Avec 8 portraits. Ce livre intéressera tous ceux qui tiendront à faire connaissance avec le roman russe et son évolution. Précédé d'une note sur la littérature russe. Beau volume broché de 350 pag. Valeur, fr. 3,50, *Fr. 1,—*

7. *Cornut Samuel. La Chanson de Madeline* : Avec 2 compositions de Poeztsch. Petit in-16 elzévirien. Valeur, fr. 3,50, *Fr. 1,—*

8. *Cérésole Alfred. Voix et souvenirs* : Fêtes et quatrains. — Rodoillet et le bourreau de Berne. — Ganganet. — La miche de Noël. Valeur, 3 fr. 50,

Fr. 1,—

9. *Seippel Paul. La Suisse au XIX^e siècle*. Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8°, avec plus de 800 grav. Valeur fr. 25,—, *Fr. 10,—*

10. *Huguenin Paul. Aux îles enchanteresses*. Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

11. *Charles Ritter, ses amis et ses maîtres*. Choix de lettres (de 1859 à 1901), de Sainte-Beuve, Renan, Taine, Cherbuliez, Paul Bourget, Strauss, Georges Eliot, William James. Broché. 304 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

12. *Au Foyer romand*. Années 1888 à 1912 (sauf 1906 et 1907 épuisés). Etrennes littéraires. Nouvelles, poésies, critique. La fleur de la pensée romande. Valeur fr. 3,50 le volume de 300 pages, *Fr. 1,—*

Par 10 volumes (de la même année ou totalisés sur plusieurs années), *Fr. 0,75*

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressee à la *Gérance de l'Educateur*. On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Fournitures scolaires en 1914.** — Le coût total des fournitures courantes et des manuels livrés aux 48 699 élèves de nos classes s'est élevé, pendant l'exercice écoulé à fr. 151 400, soit une moyenne de fr. 3,11 par élève, inférieure de fr. 0,06 à la moyenne de l'année précédente. Les fournitures courantes sont revenues à fr. 60 463, et les manuels à fr. 90 937. Les cahiers N° 4 occasionnent la plus grande dépense des fournitures courantes, soit fr. 12 164 et les règles la plus petite, fr. 96. Quant aux manuels, celui de chant de Combe et Pilet occupe le premier rang avec fr. 6456.

Les fournitures pour le dessin ont atteint un total de fr. 9872, soit fr. 0,20 par élève, comme en 1913. Le papier à dessin, à lui seul, entre déjà dans ce nombre pour une somme de fr. 3014.

Le matériel livré pour les travaux manuels aux 25 262 fillettes de nos écoles a coûté fr. 41 099, soit fr. 1,63 par élève. La toile pour confection seule coûte déjà fr. 17 706.

Enfin, la dépense totale concernant les 1004 élèves des classes primaires supérieures, s'est élevée à fr. 8487, soit une moyenne de fr. 8,55 par élève, (moyenne de fr. 1,74 inférieure à celle de 1913).

Ainsi, pour donner aux écoliers des classes primaires et primaires supérieures tout le matériel nécessaire à leur instruction, l'Etat de Vaud et les communes ont supporté une dépense totale de fr. 210 862. Chiffre significatif. L. G.

Lausanne. — *Don national des femmes suisses.* — La collecte faite dans les différents collèges de la ville (personnel enseignant féminin des classes primaires et enfantines) a produit la jolie somme de fr. 368,50, à laquelle il faut ajouter quelques dons qui ont été adressés directement au Comité d'organisation.

NEUCHATEL. — **Activité de la Société pédagogique ; section de La Chaux-de-Fonds, 1913-1914.** — Extrait du Rapport présenté à l'assemblée des délégués de la Société pédagogique neuchâteloise en octobre 1915.

Pendant l'année 1913-1914, sous la présidence de M. E.-P. Graber, la section de La Chaux-de-Fonds a poursuivi avec persévérance et méthode le travail des précédentes années.

Il y eut cinq séances de travaux dans lesquelles furent traités les sujets suivants :

Le modelage à l'école primaire ; l'enseignement du vocabulaire, par M. E.-P. Graber ; — Les examens de sortie, par M. P. Perrelet ; — Le solfiateur Pantillon, par M. Pantillon, professeur ; — La formation de l'oreille chez l'enfant, par M. L. Bauer ; — Le Val d'Hérens (avec projections), par Ed. Wasserfallen, directeur des Ecoles.

Les années précédentes, la section de La Chaux-de-Fonds avait organisé une semaine de conférences où l'on entendit successivement des professeurs illustres de France : MM. Brunot, G. Renard et Weulersse, qui traitèrent l'enseignement du français et de l'histoire. Ces diverses conférences eurent un plein succès. Aussi, en février 1914, on fit appel cette fois-ci à plusieurs professeurs de l'Institut Rousseau, de Genève, qui exposèrent au corps enseignant et au public chaux-de-fonniers, *le problème de l'enseignement normal et des méthodes pédagogiques* :

La méthode Montessori, par Mlle Giroud; — Psychologie et éducation, par M. le Dr Ed. Claparède; — L'éducation morale par l'école, par M. le Dr Jules Dubois; — L'école de l'avenir, par M. E. Duvillard; — L'éducation des tout petits, par Mlle Audemars; — Formation de l'éducateur, par M. le Dr Pierre Bovet; — L'organisation d'un laboratoire de psychologie scolaire, par Mlle Giroud.

La section de La Chaux-de-Fonds introduisit une intéressante innovation : celle des séances de cinématographe scolaire, tentative qui eut un très grand succès et qui fut étendue au cours de quatre séances, non seulement aux classes primaires, mais aux classes secondaires et supérieures. « Les enfants en ont retiré un avantage certain au point de vue de l'enseignement », dit M. J. Dubois, auteur du rapport et l'actif organisateur de ces séances.

Le Comité s'est aussi préoccupé de la haute paie communale qui primitivement fixée à fr. 330, payable en 20 annuités, fut portée à fr. 750, en 15 annuités; ce fut un très beau résultat acquis.

Relevons aussi que les membres de la Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds décidèrent de faire d'importants versements volontaires à la Caisse générale de secours de la localité, caisse destinée à soulager ceux qui souffraient des conséquences de la guerre. Il y a lieu de relever ce très bel élan de solidarité, accompli avec un désintéressement remarquable, mais aux proportions un peu trop grandes qui, étant donné la longue durée de la guerre, qu'on ne prévoyait pas du reste au début, fut ramené à des proportions plus normales. Une société de couture de la Péda! fut fondée en faveur des soldats neuchâtelois mobilisés.

Deux membres honoraires de la section de La Chaux-de-Fonds sont décédés en 1914; tous deux ont laissé un grand vide dans le corps enseignant. M. Paul-Emile Stucky, professeur de dessin, et le vénéré professeur du Gymnase, M. Ed. Stebler.

(A suivre).

H.-L. G.

GENÈVE. — Union des Instituteurs primaires genevois. — La réunion du 25 novembre restera marquée dans le souvenir des membres de l'U. I. P. G. comme une des plus animées de l'année. Assemblée particulièrement nombreuse, rapporteurs documentés et pleins de verve, rien ne devait manquer pour donner à la discussion une ampleur inusitée. La traditionnelle lecture du procès-verbal est faite par M. Ad. Stoessel, successeur de M. Corbaz, qui, pour ses débuts, donne un aperçu très précis et fort bien présenté des travaux de la dernière séance. Le Président, M. Tissot fait ensuite quelques communications. Il constate l'entrée de 15 nouveaux membres, réponse encourageante à l'appel adressé aux jeunes. Il signale le décès de Mlle Sophie Bovay, régente à Dardagny, une consciencieuse et dévouée collègue qui, jusqu'à sa dernière heure, que nul ne supposait si proche, s'est intéressée vivement aux questions pédagogiques débattues à l'U. I. P. G. Enfin il fait part du concours littéraire et pédagogique ouvert entre tous les membres de l'Union, et engage tous les membres à s'intéresser à l'œuvre des instituteurs primaires prisonniers en Allemagne.

Ensuite, M. Joray lit une étude attendue avec impatience et d'un grand intérêt. Avec une verve et une ardeur de pugiliste de profession, M. Joray fonce en plein sur le programme primaire et par une série d'arguments « frappants » arrive

à la conclusion que devant les exigences nouvelles, il faut confier à des maîtres spéciaux l'enseignement du chant, du dessin et de la gymnastique, qui demande de la part des maîtres des facultés et des connaissances exceptionnelles. M. Joray se base sur des expériences faites dans d'autres cantons et qui ont donné, paraît-il, les meilleurs résultats. M. Thorin, Inspecteur de gymnastique, prié de donner son avis se déclare d'accord avec M. Joray en ce qui concerne la gymnastique. L'introduction de maîtres spéciaux pour les 3 années supérieures contribuerait à développer dans le sens le plus pratique la culture physique si essentielle aujourd'hui. M. Portier, Inspecteur de dessin, ne veut pas prendre parti. Il se borne à constater que certains maîtres s'exagèrent les difficultés, que l'enseignement du dessin donne dans la plupart des classes des résultats remarquables et que — frais pour frais — il verrait avec plus de plaisir encore installer des locaux spéciaux et améliorer le matériel. Mme Tissot s'élève contre la spécialisation qui romprait l'unité d'enseignement, enlèverait aux maîtres de leur prestige et de leur ascendant et leur décernerait un diplôme d'incapacité qu'ils ne méritent pas. Elle fait une exception pour la gymnastique pour laquelle des aptitudes physiques indépendantes des aptitudes intellectuelles sont absolument nécessaires. Mais le dessin et le chant qui délassent et introduisent un peu de gaité et de détente dans la sévérité des leçons lui paraissent de précieux moyens d'éducation, parties du développement harmonique de l'enfant qu'on ne saurait détacher de leur tout. Mlle Métral se range à l'avis de M. Joray ; M. Mégard, Mlle Julliard à celui de Mme Tissot. Les deux opinions sont trop opposées pour qu'une décision puisse être prise sur-le-champ et une étude plus approfondie de la question est remise aux soins d'une commission mixte assez nombreuse pour que toutes les opinions puissent s'exprimer.

C'est ensuite le tour de M. Weber qui rompt une lance en faveur des nouvelles méthodes d'enseignement du français et parle en connaissance de cause de la dictée à l'école primaire. Adepte convaincu de Bouchendhomme, l'orateur dit d'excellentes chose généralement approuvées sur la préparation préalable de la dictée. La séance s'étant prolongée plus que de raison, force est de la lever sans avoir entamé la discussion que mérite l'excellent exposé de M. Weber. Ce sera pour une séance ultérieure, celle qui s'achève ayant été suffisamment riche et substantielle.

BIBLIOGRAPHIE

L'exécution de Miss Cavell. — Correspondance du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique aux Affaires étrangères avec l'Ambassadeur des Etats-Unis relativement à l'exécution de Miss Cavell à Bruxelles. — Une brochure in-8°, 20 cent. Lausanne, librairie Payot & Cie.

Une brochure de trente pages contenant uniquement le texte de la correspondance échangée entre l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles et le Ministère britannique des Affaires étrangères à Londres, raconte et résume par le simple et sobre exposé des faits matériels le drame poignant qui a soulevé d'indignation la conscience du monde civilisé.

REÇU : *Noël des Enfants*, récits de la mobilisation par Paul Marti. Une brochure 32 pages, Genève, Edition Jeheber ; prix 20 centimes, fr. 14,50 le cent.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Un grand nombre de nos classes comprennent des élèves de plusieurs divisions, quelques-unes même réunissent des enfants de tous les degrés de l'école primaire. C'est à leur intention surtout, et pour faciliter quelque peu le travail si absorbant des maîtres qui les dirigent, que sont préparées les leçons données sous le titre ci-dessus. Mais ces leçons qui groupent autour d'un sujet unique de nombreuses branches d'enseignement sont aussi utilisées avec fruit par les maîtres des classes à une seule division.

Il va sans dire que ces leçons ne peuvent que bien rarement être employées sans aucun changement, sans aucune retouche. Lors de la mise en œuvre, les maîtres ont à les adapter à leur manière, à leur méthode, à les modifier et à les compléter suivant les aptitudes et les besoins de leurs élèves. L'essentiel est d'occuper tout son monde, de tenir toute la classe en éveil, et de fournir à tous, *aux petits comme aux grands*, les éléments d'intérêt qui fixent l'attention et facilitent le travail.

A la base de ces leçons se trouve toujours l'étude du vocabulaire, étude d'importance capitale puisqu'elle a pour but d'enrichir le langage oral et écrit de nos élèves et, par conséquent, de préparer et de faciliter presque tous les travaux scolaires.

Et pour que l'étude du vocabulaire rende tout ce que l'on est en droit d'en attendre, les mots doivent être cherchés et indiqués par les élèves (*effort de la pensée et de l'attention*), écrits au tableau noir (*image visuelle*), lu plusieurs fois à haute voix, même décomposés en syllabes et épelés (*images motrice et auditive*), recopiés deux ou trois fois dans les cahiers¹ (*image graphique*), expliqués et employés dans des phrases correctes (*conservation du souvenir par association d'idées*), enfin appris par cœur.

La lettre.

(Suite de la leçon *le facteur* parue dans le N° 44 de *l'Éducateur*.)

MATÉRIEL : Papier à lettre, lettres, enveloppes, timbres neufs et oblitérés, sceau postal.

VOCABULAIRE. *Les noms* : lettre, date, en-tête, corps de la lettre, salutation, signature, post-scriptum ; — enveloppe, adresse, suscription, nom, prénom, profession, rue, numéro, commune, village, ville, canton, département, pays ; — régale, droit régalien ; — timbre, cachet, sceau ; — correspondance, entretien, conversation, message, épanchement, effusion ; — nouvelle, mystère, surprise, déception, invitation, renseignement, compliment, affaire, reproche, condoléance, félicitation, souhait, injure, calomnie, santé, maladie, guérison, inquiétude, joie, deuil ; — attente, impatience, anxiété, retard ; — boîte aux lettres, levée, facteur, tri, classement, courrier, distribution ; — style épistolaire, lettre familière, lettre de faire-part, lettre d'affaire, lettre anonyme.

¹ L'emploi de craies de couleurs permet d'indiquer clairement les mots qui doivent être copiés par tous les élèves ou par une ou deux divisions seulement.

Les qualificatifs : la lettre doit être propre, simple, naturelle, polie, affectueuse, cordiale.

Les verbes : écrire, dater, signer, terminer, plier, clore, fermer, cacheter, affranchir, timbrer, charger, recommander, oblitérer, expédier, distribuer, décacheter, ouvrir, déplier, lire, classer.

Famille de mots : *lettre*, lettré, illettré, littéraire, littéral, littéralement, littératuer, littératrice, littérature.

ELOCUTION : 1. Faire entrer les mots du vocabulaire dans de petites phrases.

2. Qu'est-ce qu'une lettre? Qui écrit des lettres? Avez-vous déjà écrit une lettre? A qui? Quand? Sur quel papier écrit-on une lettre? Qu'appelle-t-on un papier grand format? Par quoi commence une lettre? Que peut-elle contenir? Par quoi se termine-t-elle? Comment doit-elle être écrite? (avec soin et sans fautes.) Quelles sont les qualités d'une lettre? (simple, naturelle, polie.) Que signifient ces mots: « Les paroles passent, les écrits restent »? Comment plie-t-on une lettre? Dans quoi la met-on? Qu'écrivent-on sur l'enveloppe? Que doit contenir une adresse? Avec quoi affranchit-on une lettre? Quel timbre mettez-vous pour envoyer une lettre dans votre localité? à Zurich? à Lugano? à Milan? au Havre? à Munich? à Dublin? à Constantinople? à Alger? à Tokio? à New-York? Qu'entend-on par *rayon local*? (toutes les localités comprises dans un rayon de 10 km. en ligne droite.) Qu'entend-on par *Union postale universelle*? (tous les Etats du globe qui ont adhéré à un traité concernant le service postal.) Qui vend les timbres? Quel couleur a le timbre suisse de 5 centimes? de 10 centimes? de 25 centimes? Décrivez le timbre de 5 centimes? de 10 centimes? de 25 centimes? Où colle-t-on les timbres? Où mettez-vous la lettre affranchie? Qui lève la boîte aux lettres? Avec quoi oblitére-t-on les timbres? Quelles inscriptions porte le sceau postal de votre localité? Qu'est-ce qu'une lettre familière? une lettre de faire-part? une lettre d'affaire? une lettre anonyme?

ECRITURE : Modèles d'adresses. Modèles de lettres.

DESSIN : Le rectangle. Timbres agrandis de 5 et 10 centimes. Sceaux postaux. Boîte aux lettres.

GÉOGRAPHIE : Indiquer sur la carte le *rayon local* de la localité. (Circonférence de 10 km. de rayon.) Indiquer tous les bureaux de poste et toutes les localités, villes, villages, hameaux, maisons foraines qui se trouvent dans le rayon local. (Au besoin se renseigner auprès du buraliste postal.)

CARTOGRAPHIE : Faire le croquis géographique du rayon local en mentionnant surtout les lignes ferrées, les routes postales, les gares, les bureaux de poste.

HISTOIRE : En Suisse, les premiers échanges réguliers de correspondance datent du XV^e siècle. Ce sont des corporations de marchands qui les ont organisés. Plus tard, les cantons établirent un monopole sur ce service et le plus souvent l'affermèrent à certaines familles privilégiées. Enfin la Constitution fédérale de 1848 confia à la Confédération la régale des postes et, dès lors, ce service a pris un développement considérable.

A la Suisse revient l'honneur d'avoir été le berceau de l'Union postale universelle fondée à Berne en 1874. C'est dans cette ville que siège aujourd'hui le bureau international des postes auquel se rattachent 63 Etats avec 1 milliard 150 millions d'habitants, c'est-à-dire la presque totalité de notre planète.

En commémoration de la fondation de l'Union postale universelle, il a été érigé dans la ville fédérale un monument de grand style dû au ciseau de M. René de Saint-Marceaux, à Paris.

RÉCITATION : **La lettre de Marguerite.**

« Moi, je vais bien, et toi ? Il fait un temps superbe !
Je suis dans un jardin très grand, avec de l'herbe.
Je vois la mer : elle a beaucoup d'eau ! J'ai des fleurs,
Rouges, jaunes, lilas, de toutes les couleurs.
J'ai mes poules, mon chat, mon mouton et mon âne !
Et quand je suis dessus, père dit : Elle est crâne !
Je fais aussi des trous dans le sable, le soir,
Et puis j'entre dedans : c'est très bon pour s'asseoir.
Je m'amuse. Je joue avec des coquillages.
Quand j'ai du papier blanc, je fais des gribouillages :
Mes poulets et mon chat, mon âne et mon mouton.
Tu n'es jamais venu : quand donc te verra-t-on ?
Je m'applique, tu vois, et je t'écris moi-même :
On ne tient plus ma main. Marguerite qui t'aime. »

EUGÈNE MANUEL.

VOCABULAIRE : *Crâne*, brave ; *coquillage*, la mer nourrit beaucoup d'animaux à coquille ; quand ils sont morts, leurs coquilles se vident et on en trouve sur le sable ; *gribouillage*, mauvaise écriture, dessin mal fait.

ÉLOCUTION : Quel est le sujet de cette poésie ? (une lettre). Qui écrit cette lettre ? (Marguerite, une petite fille). A qui écrit-elle ? (probablement à son oncle). Où est Marguerite ? Qu'est-ce qu'elle pense de la mer ? (qu'il y a beaucoup d'eau). Quelles couleurs ont les fleurs de Marguerite ? Quelles sont ses bêtes ? Que fait-elle sur la plage ? Que dessine-t-elle sur du papier blanc ? Comment appelle-t-elle ses dessins ? (des gribouillages). Pourquoi ? Comment écrit-elle ? A qui doit-on tenir la main ?

DICTÉES : **J'envoie une lettre.**

J'écris une lettre, je la plie, je la mets dans une enveloppe, je colle l'enveloppe, j'écris l'adresse du destinataire, j'achète un timbre, je le colle sur l'enveloppe et je jette la lettre dans la boîte.

DEVOIR : Lisez la dictée à toutes les personnes de l'imparfait, du passé simple, du futur, de l'impératif et du passé composé.

Lettre à un grand frère.

J'écris à mon frère Emile qui est sous les drapeaux. Je prépare une feuille de papier blanc. Sur la première ligne, j'indique la date. Ensuite, je donne à mon

frère des nouvelles de la famille. Je termine ma lettre en l'embrassant de tout mon cœur. Je plie mon papier. Je le glisse dans une enveloppe; j'écris l'adresse et je porte ma lettre à la poste.

DEVOIRS : Lisez la dictée à la deuxième, puis à la troisième personne du singulier. — Ecrivez la dictée au futur, puis au passé composé.

Une lettre.

Un petit prince de six ans, le fils de Louis XIV, devait un jour écrire au roi son père qui était parti bien loin faire la guerre.

« — Je ne puis écrire, dit le prince à sa gouvernante, je ne sais pas faire une lettre.

— N'avez-vous rien dans votre cœur à dire au roi ?

— Je suis bien fâché qu'il soit parti. Je voudrais qu'il ne lui arrivât aucun mal et je serais bien content s'il revenait bientôt.

— Voilà votre lettre faite, dit la gouvernante; il n'y a plus qu'à écrire cela tout simplement comme vous venez de le dire. »

Et le prince écrivit une gentille lettre que le roi lut avec grand plaisir. — Mme DE MAINTENON.

La lettre qui apporte une mauvaise nouvelle.

Oui, c'est léger et fragile, une lettre, et cela s'égare bien souvent. Mais celle que le directeur vient d'écrire, qu'il cachette à la flamme d'une bougie, qu'il remet au courrier avec d'autres liasses ne risque pas de s'égarter. Le facteur breton la prendra à tâtons dans la boîte de fer-blanc, la jettera au fond de son sac de cuir, s'attardera avec elle dans quelque cabaret de grande route : soyez sûr qu'il ne l'oubliera pas. Elle passera sur la Loire sans qu'aucun vent de terre ou de mer ait le pouvoir de l'emporter. Au chemin de fer, les employés, toujours pressés, l'enfermeront dans la sacoche de toile à peine liée, usée d'un long service, qu'on jette au passage du train ; elle ne se perdra pas.

Elle sera confondue dans un tas d'autres lettres plus grandes, glissera, roulera, sautera au mouvement du wagon qu'une étincelle égarée suffirait à enflammer, puis elle arrivera à Paris, et de là, passant par toutes sortes de grillages, de triages, ni brûlée, ni volée, ni déchirée, ni perdue, elle ira droit au but, et plus sûrement que toute autre. Pourquoi ? Parce qu'elle apporte une mauvaise nouvelle. Ces sortes de lettres sont sacrées ; il ne leur arrive jamais rien. — A. DAUDET.

NOTE : Un ouvrier d'usine, en Bretagne, est accusé faussement d'avoir volé une grosse somme. Le directeur de l'usine, qui le croit coupable, écrit à la mère pour l'informer de la mauvaise action de son fils et l'inviter à rembourser la somme dérobée. C'est de cette lettre qu'il s'agit.

RÉDACTIONS : Un timbre de cinq centimes.

SOMMAIRE : Regardez attentivement et décrivez un timbre de cinq centimes. — Couleur. Forme. Dimensions. — Dessin. Inscriptions. — Papier dentelé et gommé. — Où on l'achète. — A quoi il sert.

SUJET TRAITÉ : Le timbre postal suisse de cinq centimes est vert. Il a la forme d'un petit rectangle de vingt-quatre millimètres de longueur sur deux centimètres

de largeur. Au milieu, le petit Tell, tient de la main gauche une pomme percée d'une flèche et tend, de la main droite, la corde d'une arbalète. Au-dessus de sa tête, on lit en majuscules le mot : HELVETIA et, en bas à gauche, le chiffre 5. Le dessin et les inscriptions sont en blanc sur fond vert ; le tout est entouré d'une bordure dentelée. Le timbre est fait en papier mince, très résistant ; le dos gommé permet de le coller très facilement sur les cartes et les enveloppes. Le timbre de cinq centimes peut s'acheter dans tous les bureaux de poste. Il est employé pour l'affranchissement des cartes postales circulant dans toutes les parties de la Suisse et pour l'affranchissement des lettres à destination d'un bureau de poste du rayon local.

Une enveloppe usagée.

SOMMAIRE : Décrivez l'enveloppe d'une lettre que vient de recevoir votre papa. — L'enveloppe. — L'adresse. — Le timbre.

SUJET TRAITÉ : Papa a reçu une lettre, ce matin, et j'ai bien examiné l'enveloppe grise qui la renfermait. Cette enveloppe, de quinze centimètres de longueur sur douze de largeur, a été ouverte soigneusement avec un canif. Elle porte une adresse complète : le nom, le prénom, la profession de papa, le nom de notre village et de notre canton. Sur cette enveloppe, à droite, en haut, est collé un timbre de dix centimes. Ce timbre, de couleur rouge brique, reproduit une tête de Guillaume Tell, avec les indications 10 et HELVETIA. Le timbre a été oblitéré au moyen d'un cachet noir qui indique le lieu et la date du départ : SCHAFFHAUSEN, 10. XII. 15.—8. Au dos de l'enveloppe, se trouve un autre cachet portant le nom de notre village et le jour et l'heure d'arrivée de la lettre.

Une boîte aux lettres.

SOMMAIRE : Où elle se trouve. — Description. — Indications qu'elle porte. — Comment on y met les lettres. — Quand elle est levée. — Qui la lève.

La forme d'une lettre.

SOMMAIRE : Vous avez reçu une lettre d'un camarade. Cette lettre était mal disposée, mal présentée. En répondant à votre ami, vous lui donnez quelques indications sur les dispositions convenables que doit présenter toute lettre que l'on écrit.

SUJET TRAITÉ :

« Le Locle, le 11 décembre 1915.

« Mon cher Vital,

» J'ai reçu de tes nouvelles avec un bien grand plaisir et je suis heureux de savoir que tu es en bonne santé. Seulement, comme cela est convenu entre nous, permets-moi de te faire quelques remarques sur ta lettre elle-même. D'abord, tu t'es servi d'une grande feuille de papier non pliée et avec une réglure grossière : il eût été mieux de prendre du papier à lettre vergé ou quadrillé et d'un format ordinaire. Si même tu écris plus tard à un supérieur, tu feras bien de choisir du papier grand format. N'oublie pas dans tous les cas de laisser à gauche une marge assez large. Place bien en vue le nom ou plutôt la qualité de la personne à laquelle tu t'adresses. Si tu as besoin de plus d'une page pour ta lettre, laisse un peu de blanc en bas de la feuille et ne commence pas trop haut la page suivante. Enfin, sache trouver une formule finale convenable selon la qualité de la personne à laquelle tu écris. Signe toujours bien lisiblement.

» Ce sont là, mon cher Vital, des recommandations bien élémentaires, diras-tu, mais indispensables à connaître pour ceux qui veulent se montrer polis et bien élevés.

» Ecris-moi souvent et reçois les meilleures amitiés de ton ami.

Fritz. »

(Voir dans le prochain numéro la suite des rédactions.)

COMPTABILITÉ : **Frais d'affranchissement — %.**

Durant le troisième trimestre 1915, MM. Romand & Cie, négociants à Biel, ont expédié la correspondance suivante : 1. *En Suisse* : a) 1823 lettres-circulaires imprimées (affranchissement de 3 centimes) ; b) 162 cartes postales simples (5 c.) ; c) 8 cartes postales avec réponse (10 c.) ; d) 632 lettres, dont 448 dans le rayon local (10 c. et 5 c.) ; 2. *Dans d'autres pays de l'Union postale* : e) 15 cartes postales simples (10 c.) ; 2 cartes postales avec réponse (20 c.) ; 58 lettres (25 c.). Indiquez (*élèves de première année du degré supérieur*) le total des frais d'affranchissement et (*élèves de deuxième année*) à combien se montent les frais généraux de ce trimestre, si les frais d'affranchissement en représentent les 2,35 % ?

SOLUTION : a) fr. 54,69 ; b) fr. 8,40 ; c) fr. 0,80 ; d) fr. 40,80 ; e) fr. 1,50 ; f) fr. 0,40 ; g) fr. 14,50 ; total : fr. 120,79.

Le 1 % des frais généraux = fr. 120,79 : 2,35 = fr. 51,40 et les frais généraux se montent, pour le trimestre, à fr. 51,40 × 100 = fr. 5140.

GÉOGRAPHIE LOCALE (suite).

Connaitre son pays, afin de mieux l'aimer !

Partie politique de la localité : habitants, langues, religions, occupations, administration, usages, associations diverses.

Les habitants de mon village.

I. Mon village s'appelle A. ; il est peuplé de *quatre cents habitants* environ. Beaucoup d'entre eux y sont nés ; A. est donc leur *village natal*. La plupart des familles sont *originaires* d'A. même ; les membres de ces familles sont les *bourgeois* de notre village. D'autres habitants sont bourgeois des villages *vaudois* environnants. Quelques-uns viennent d'autres *cantons* : Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Berne, etc. ; ils sont nos *compatriotes*, car ils sont *Suisses* comme nous. Quelques rares habitants de mon village sont des *étrangers* ; ils sont originaires de pays qui entourent la Suisse : *France, Allemagne, Italie*. Ils se sont établis dans notre localité pour y exercer un commerce ou une profession. Tout en restant attachés à leur vraie *patrie*, ils aiment notre village, notre pays, où ils se trouvent heureux et où ils gagnent facilement le pain qui les fait vivre.

II. Les habitants de mon village parlent tous la *langue française*. En outre, quelques vieillards se servent encore d'un ancien langage, ou *patois*, dont je ne comprends que quelques mots ; cette langue du passé est en train de disparaître. Les étrangers venus d'Italie, entrepreneurs et ouvriers maçons, parlent entre eux la *langue italienne* ; ceux qui sont arrivés d'Allemagne, commerçants et employés divers, parlent l'*allemand* lorsqu'ils conversent avec leurs compatriotes. Plusieurs

personnes de mon village connaissent aussi la langue *anglaise*, car elles ont fait autrefois un séjour en Angleterre.

Une moitié des habitants de mon village professent la religion *catholique*; l'autre moitié pratiquent la religion *réformée* ou *protestante*. Cependant, nous savons bien que nous sommes tous frères. Nous aimons et servons le même Dieu bon, puissant et grand, qui nous garde, nous bénit et nous donne à tous le pain quotidien. Nous vivons heureux et en paix ensemble dans le beau *pays* que nous aimons tous d'une égale affection, et que nous saurions tous défendre avec *vaillance* si l'ennemi voulait nous l'enlever.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

DICTÉES. I. Mon village est peuplé de quatre cents habitants. J'aime ce joli village, car c'est là que je suis né; c'est donc mon village natal. Il y a quelques étrangers dans notre localité. Ils sont venus des villages, des cantons ou des pays voisins. Comme moi, ils aiment notre beau village, car ils y vivent heureux et y gagnent facilement leur pain.

II. Les habitants de mon village parlent tous la langue française. Les vieillards ont conservé entre eux un vieux langage, le patois. Quelques personnes connaissent aussi l'allemand, l'italien ou l'anglais. Il y a des catholiques et des protestants dans mon village. Malgré ces différences de langues et de religions, nous sommes unis comme des frères; nous nous aimons et nous aidons mutuellement.

(A suivre.)

C. ALLAZ-ALLAZ.

CIVISME

Après avoir signalé un écueil à éviter dans nos « cours complémentaires », je voudrais parler des valeurs positives du nouveau programme.

L'initiative prise par le Département vaudois de l'instruction publique de renouveler cet enseignement nous paraît heureuse; elle vient à son heure, après un an d'interruption dans l'existence même de l'école complémentaire. Elle est une consécration pratique des discussions qui se sont élevées dans la presse, dans la conférence de MM. les Chefs des départements, comme aussi des conclusions votées en juillet 1914 par le *Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande*.

Oui, la réforme est heureuse, dans son esprit comme dans sa réalisation. Un seul point reste déficitaire : c'est que le principe des libérations ait dû être maintenu. Quoi qu'on fasse, puisque tous les élèves formés à l'école primaire n'y sont pas astreints, nos cours de perfectionnement auront toujours un caractère diminutif dans l'esprit de nos jeunes gens. Et si l'on serrait par trop la vis dans les examens de libération, le remède serait pire que le mal. Un seul fait peut contribuer à ôter à nos cours ce vague parfum de punition dont ils sont encore imprégnés : c'est qu'une partie tout au moins des jeunes gens libérés, ou capables de l'être, y viennent volontairement, par désir d'apprendre, par plaisir. Voyez-vous, il faut prendre les hommes comme ils sont. Un adolescent tient un compte beaucoup plus grand de l'opinion d'un camarade que de celle de ses parents ou de ses maîtres. Ecoutez plutôt nos futurs conscrits parler entre eux : « Auguste vient aux cours, tu sais ? — Mais il était dispensé. —

Ça ne fait rien, il vient quand même. — Chouette alors : s'il en est, nous pouvons marcher aussi. » Si ce dialogue vous paraît vulgaire, je vous en demande pardon ; mais, pour moi, il révèle un état d'âme et je le tiens pour significatif.

Heureusement, ce fait réjouissant s'est produit dans maintes localités ; il se renouvellera plus fréquemment encore dans l'avenir, grâce à l'attrait du nouveau programme, qui tient un compte beaucoup plus grand de l'état d'esprit de notre jeunesse. Nos autorités ont peut-être agi avec habileté en ne revenant pas dès l'abord à l'obligation intégrale. Si les élèves sont bien disposés, si le maître y met un peu de son cœur, les cours de cet hiver répondront à leur but.

Pour les leçons, le *Jeune Citoyen* fournit une base précieuse et sûre. Dans une seule branche, la géographie, le manuel semble s'adresser aux maîtres plus qu'aux élèves et dépasser de beaucoup le cadre d'un programme applicable. Il serait absolument sans profit, en effet, de faire une étude suivie du cours de géographie militaire ; mais on peut procéder autrement. Et puisque l'*Educateur* ne m'impose aucun plan, je continuerai cette pâle causerie sur cette question particulière. C'est toujours la guerre, hélas ! et nos soldats sont encore à la frontière : étudions donc, l'un après l'autre, les cantons limitrophes, ceux qui sont le plus exposés. Nous sommes au canton du Valais, par exemple. Après une révision rapide des montagnes et des cours d'eau, des localités et de leurs habitants, nous en venons à la défense du pays. Avec l'aide des élèves, c'est-à-dire par des questions, on étudie la carte au point de vue des passages stratégiques, des voies de ravitaillement, du rôle des forts, etc.

Et si nous voulons terminer par un peu d'histoire militaire, le col du Saint-Bernard et la route du Simplon nous en offrent une occasion propice... Mais les Romains et Napoléon étaient des étrangers : ils ne passeraient plus avec la même facilité par ce Valais devenu terre helvétique.

Ainsi fragmenté, le cours si concis du *Jeune Citoyen* donnera à nos leçons un intérêt nouveau et tout d'actualité.

Sur ce, je vous dirai que M. le Rédacteur de la partie pratique attend mon point final, la place étant limitée. Nous y reviendrons dans huit jours.

ET. VISINAND.

BIBLIOGRAPHIE

M. Ernest Briod, maître d'allemand aux écoles communales de Lausanne, vient de publier, chez Payot et Cie, la première partie d'un *Cours élémentaire de langue allemande* (60 leçons, 150 exercices, nombreuses illustrations ; prix : fr. 2). M. Briod a recherché la conciliation, qu'il estime désirable, entre la méthode directe et certains points de vue qui ne lui sont opposés qu'en apparence, en faisant alterner les leçons de grammaire avec les leçons intuitives et les textes qui leur servent d'application, ce qui donne à ce Cours une grande variété. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

J. M.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

10%

Escompte
au comptant
à MM. les Institrs
de la

S. P. V. + MODÈLE +

VÊTEMENTS
CIVILS

& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants



TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

CE QUI CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :

avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE



Le plus grand choix de CHŒURS existant



Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES (S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI^eme ANNEE. — N^o 51

LAUSANNE — 18 décembre 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125..

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.).

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 41 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz.

1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20

Calcul mental

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50

Livre de lecture, par A. Charrey, 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50

Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3.—
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze.	

1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	

2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3.—
---	-----

Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50

Lehr- und Lesebuch, par A. Lescaze, 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	

Edition complète	0.60
— réduite	0.45

Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS ET CARLES EN COULEURS, CARTONNÉ	2.—

Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75

Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 ILLUSTRATIONS ET 8 PLANCHES EN COULEURS, RELIÉ	2.—

Manuel du petit selfégien, par J.-A. Clift	
PARLONS FRANÇAIS, PAR W. Plud'hun. 16 ^{me} MILLE	0.95

Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	
HISTOIRE SAINTE, PAR A. Thomas	1.—

Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
BROCHÉ	1.50

RELIÉ	2.75
	1.50

Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	
NOTIONS DE SCIENCES PHYSIQUES, PAR M. Juge, CARTONNÉ, 2 ^{me} ÉDITION	2.50

Leçons de physique, 1 ^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	
" 2 ^{me} " " Optique et électricité,	2.50

Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	
" de chimie, " "	2.25

Petite flore analytique, par M. Juge.	
POÉSIES ILLUSTRÉES, 4 ^{me} ÉDITION, CARTONNÉ	2.—

Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
2 ^{me} PARTIE, AUTORITÉS FÉDÉRALES	2.—

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 161 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge. **Lausanne**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

• A. BREELAZ •

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ✿ Nouveautés ✿ Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux ✿ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR »,

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Pour les étrennes.

MARIE BONZON

HISTOIRE
DE
TANTE MIMI

— Avec 12 illustrations de F. BOVARD —

1 volume in-12 broché 2 fr., relié 3 fr.

Je ne sais si les écrivains qui consacrent leur talent aux enfants auront beaucoup travaillé cette année. Parmi eux, voici en tous cas, un nom nouveau, celui de Mlle Marie Bonzon. Elle publie un charmant volume, d'aspect élégant, illustré de façon amusante, où elle conte avec beaucoup de naturel et d'entrain des historiettes qui ont un fumet accentué d'autobiographie. Que l'on ne prenne point ceci pour une critique : les souvenirs d'enfance s'intensifient, se poétisent, se dorent à mesure qu'on s'éloigne davantage des jours heureux où l'on s'avancait dans la vie robes courtes ou jambes nues ; de sorte que le plaisir teinté de mélancolie que l'on éprouve soi-même à les remuer, quand d'aventure on en fait un livre, est d'ordinaire partagé par ceux, petits et grands, qui en tournent les feuillets. Ici, la sincérité est manifeste ; tous ces petits récits ont été vécus, « Bonne année », « Le soir d'un beau jour », « Plaisirs d'hiver », « Bucéphale, le noble coursier », etc., etc., autant d'aimables historiettes variées de ton et toutes contées avec cette verve, cette bonne humeur communicative que les moins égoïstes d'entre nous mettent à parler d'eux-mêmes, surtout quand ils en parlent au passé. Pas un des jeunes lecteurs de Mlle Bonzon, je parie, qui en feuilletant son joli volume songe à trouver le Moi haïssable... même s'il connaît Pascal.

J. de Mestral-Combremont.